

PROGRAMME

08h30 Accueil - café/croissants

09h10 Mot du Président

Modérateurs :

Dr Martin DESSEILLES / Dr Françoise WARNIER

09h20 Troubles psychiques à l'âge de transition : l'hôpital de jour pour adolescent « La parenthèse », à Ensival

Mme Laura LECLERCQ, assistante sociale

Mme Valérie BOZARD, infirmière

Mme Kina THIL, éducatrice CPFA

10h00 Le « Centre de Réadaptation Socio-Professionnelle de l'Est » : un outil vers la reprise du travail après un burn-out?

Mme Isabelle HEYDEN, directrice CRSE

10h40 Pause café

11h00 Prise en charge des assuétudes : outils et trajectoires de soins

Dr Romain PALLINCOURT

Dr Géraldine WILDEMEERSCH

Dr Nicolas DEPPEZ, psychiatres CPFA

11h40 Prise en charge des troubles du comportement alimentaires : quel réseau de soins?

Dr Sonia FUCHS, psychiatre CHC

SCIENTIFIQUE

12h20 Lunch (uniquement sur réservation)

Modérateurs :

Dr Martin DESSEILLES / Dr Claire GOFFARD

14h00 Révision de la « loi de mise sous protection de la personne du malade mental » et projet « d'équipes mobiles de crises »

Dr François de GREGORIO, psychiatre CHS Lierneux

Dr Karim KJIRI, psychiatre CHR V

14h40 Les services HIC, les soins intensifs en psychiatrie : cas cliniques pratiques : dépression sévère et psychose décompensée

Dr Emilie FARCY, psychiatre (CPFA)

15h20 Un paradigme du besoin de collaborations pour les soins somatiques en psychiatrie : la prise en charge des patients âgés

Dr Anne MYSLINSKI et Dr Laurent FARCY

16h00 Verre de l'amitié

ACCREDITATION

DEMANDEE

2 CP en rubrique 2 et 2 CP en rubrique 6 le matin

2 CP en rubrique 2 et 1 CP en rubrique 6 l'après-midi

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Réponse souhaitée avant le 09/11/2024 :

- par mail de préférence : secretariatsmav@gmail.com

- par téléphone : 0497/13 04 39

Conférences et repas :

- Participation gratuite pour les membres et les médecins assistants
- Participation de 100 € pour les médecins non membres
- Participation de 60 € pour le paramédical

Conférences uniquement :

- Participation gratuite pour les membres et les médecins assistants
- Participation de 60 € pour les médecins non membres
- Participation de 30 € pour le paramédical

Versement à effectuer sur le compte de la SMAV
BE78 2480 6022 3286

Communication : nom + prénom - GJMV